



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Par courriel – pm.pm@gc.ca

Le 7 juin 2010

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)

Monsieur le Premier ministre,

**Objet : **Projet de loi C-389 : justice pour les Canadiennes et
Canadiens transsexuels et transgenres****

Je vous écris au nom des membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada pour vous indiquer que nous appuyons l'adoption du projet de loi C-389 qui prévoit d'importantes mesures de protection des droits des Canadiennes et Canadiens transsexuels et transgenres. Notre syndicat représente plus de 172 000 travailleuses et travailleurs, principalement du secteur public fédéral. Nous sommes à la tête de la lutte pour les droits des gais et lesbiennes et nous nous joignons au député néodémocrate, M. Bill Siksay, pour réclamer l'ajout de l'identité et de l'expression sexuelles à la *Loi canadienne sur les droits de la personne (LCDP)* ainsi qu'à la législation fédérale sur les crimes haineux.

Les personnes transsexuelles et transgenres sont souvent victimes de discrimination, de harcèlement et de normes sociétales freinant leur expression sexuelle. On leur refuse l'accès à un emploi, au logement, aux soins de santé et à des documents d'identification. En raison des nombreuses barrières auxquelles se heurtent les Canadiens et Canadiennes transsexuels et transgenres, il faut ajouter des droits et des mesures de protection explicites à la *LCDP* et au *Code criminel du Canada*.

Le projet de loi C-389 prévoit l'ajout de l'identité et de l'expression sexuelles à la liste des motifs de distinction illicite de la *LCDP* et aux dispositions sur les crimes haineux et les peines subséquentes du *Code criminel du Canada*.

L'AFPC a réussi à négocier un libellé semblable dans les conventions collectives pour protéger les travailleurs et travailleuses. Ce projet de loi fait suite à l'adoption de telles mesures de protection par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Comme dans le cas de la lutte pour l'obtention des avantages sociaux pour les couples de même sexe, les victoires des travailleuses et travailleurs à la table de négociation servent de précédents essentiels à la protection des droits de la personne dans l'ensemble du pays.

L'AFPC est solidaire des Canadiennes et des Canadiens transsexuels et transgenres et demande que l'on reconnaisse formellement qu'ils sont victimes de discrimination et de harcèlement. Nous vous exhortons à voter pour l'adoption du projet de loi C-389 et invitons votre caucus à faire de même.

Les personnes transsexuelles et transgenres sont des travailleuses, travailleurs, citoyennes, citoyens et membres chéris de nos familles. Elles ne méritent rien de moins que le respect, l'égalité et la protection contre la discrimination et la violence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le président national,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "John Gordon". The signature is fluid and cursive, with the first name "John" being more prominent than the last name "Gordon".

John Gordon

c.c. Bill Siksay, député néodémocrate de Burnaby/Douglas